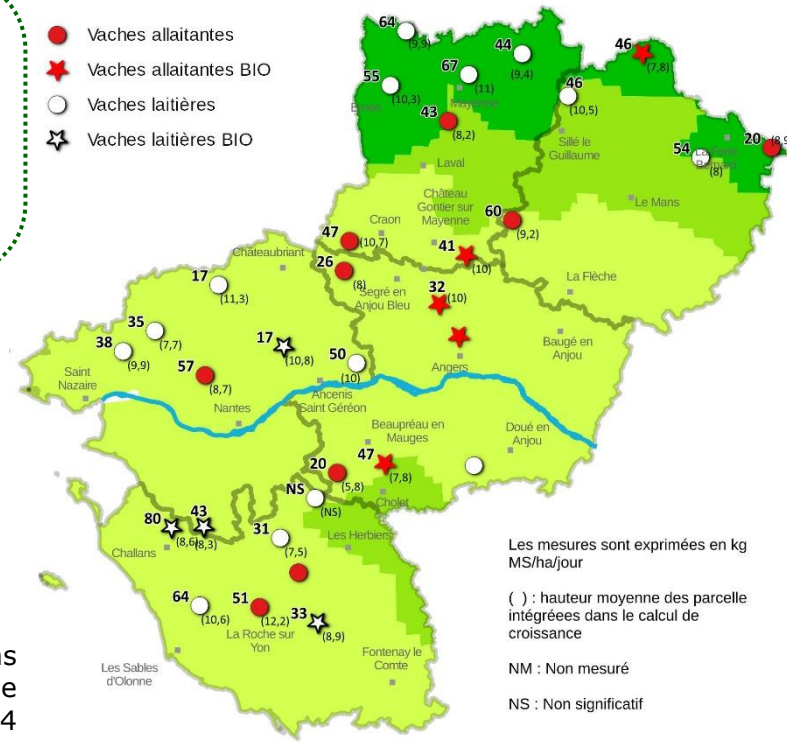


Une pousse qui continue en ce début juillet

- Qualité d'herbe différente selon la gestion printanière
- Ralentir le cycle de pâturage
- Le pâturage des génisses

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 24/06 au 01/07	Hauteur moyenne (cm)	
Zone Nord	50	9.3	
Zone Intermédiaire	45	9.3	
Zone Sud	Nord Loire	38	9.7
	Sud Loire	43	8.8
MOYENNE REGION	44	9.3	

La météo clémente et la présence d'humidité dans les sols, permettent à l'herbe de continuer de pousser en ce début juillet avec une pousse de 44 kg MS/ha/jr sur l'ensemble de la région.



Une qualité d'herbe différente selon la gestion printanière

Selon que vous ayez pu ou non faucher ce printemps, la qualité de l'herbe diffère fortement cette année. En effet sur des parcelles non fauchées, il y a des pertes importantes par des graminées qui durcissent et montent en épis rapidement, un trèfle globalement peu présent, et des vaches qui, par conséquent, vont beaucoup trier. Ces parcelles sont à faucher pour espérer une repousse homogène pour le prochain cycle.

Sur des parcelles qui ont pu être fauchées, la repousse est plus homogène, le trèfle plus présent et le pâturage plus facile à gérer.



exemple d'un paddock non fauché avant pâturage

Ralentir le cycle de pâturage

Pour préserver la qualité de la prairie et la repousse, il faut veiller à :

- Ne pas revenir trop vite dans les parcelles en respectant le stade de la graminée : stade 3 feuilles pour les rays grass et 2.5 feuilles pour les fétuques
- Ne pas descendre trop bas en hauteur sortie (viser 6 cm).

N'hésitez donc pas à augmenter temporairement l'apport de fourrages à l'auge (ensilage de maïs, ensilage d'herbe ou enrubannage) en ration estivale pour laisser le temps à la prairie de repousser.

Le pâturage des génisses

Sur les génisses sorties au champ, 2 points à surveiller pour atteindre les objectifs de GMQ :

- Le parasitisme : strongles, paramphistome, douves, bronchite vermineuse ; en réalisant éventuellement des copros.
- Les croissances, au de la qualité de l'herbe récoltée cette année, il faut s'attendre à compléter les génisses au pâturage.

Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

Chambre d'agriculture Pays de la Loire 02 53 46 62 28 www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

SEENOVIA 02 43 64 12 64 www.seenovia.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Gouvernement de la République Française

Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire

N° 18 – 2 juillet 2024

